AR Prefecture
016-211601836-20261012-52_2026-DE
Reçu le 13/10/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Charente
Commune de Lésignac-Durand

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2026

Membres en exercice : 11
Quorum : 6 (CGCT, art L. 2121-17)
Participants au vote : 11
Absents représentés : 3
Pouvoirs : 3

Le 12 octobre deux mille vingt-six à 19h00, le conseil municipal de la commune de LÉSIGNAC-DURAND, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, Armand AGOSTINELLI.
Date de la convocation : 7 octobre 2026.
Date de l'affichage en mairie : 7 octobre 2026.
Etaient présents : Armand AGOSTINELLI, Valérie VILLELÉGIER, Julien THIBAUD, Brigitte BRANDY, Justine MARZACK, Alexis MICHALLEK, François CHARLETOUX, Pascal DUTEIL.
Absents représentés : Joël BEAULIEU, Vincent VAN DER VELDEN, Katharina VAN DER VELDEN.

Secrétaire de séance (CGCT, art. 2121-15) : Alexis MICHALLEK.

Délibération n° 52_2026 : décisions modificatives relatives aux travaux engagés en 2025 dans le cadre du FDAC

Le maire informe le conseil municipal que les travaux engagés en 2025 par la commune avec l'aide du fonds départemental d'aide aux communes (FDAC) s'élevaient à la somme de 26.265,52 €.

Pour récupérer sur la totalité de l'opération l'attribution lui revenant du fonds de compensation sur la taxe de la valeur ajoutée (FCTVA), la commune devait régler la somme de 10.073,68 € en l'enregistrant sur le compte "238".

Or, lors de l'élaboration du budget 2026, cette opération a été enregistrée sur le compte "2151".

C'est pourquoi, il est demandé au conseil de bien vouloir approuver :
- La modification consistant à retirer du compte "2151" la somme de 10.073,68 € et à la verser sur le compte "238";
- L'opération comptable consistant à intégrer ces écritures dans le budget primitif de 2026 :

Dépenses d'investissement	Crédits à réduire	Crédits à ouvrir	Recettes d'investissement	Crédits à réduire	Crédits à ouvrir
041- Opération d'ordre			*041- Opération d'ordre*		
2151 Réseau de voiries		26 265.52 €	1323 subvention du département	2739.98 €	
			13251 subvention de la communauté de commune	13 451.86 €	
			238 avances et acomptes versés sur commandes	10 073.68 €	
Total		26 265.52 €	Total	26 265.52 €	

Après en avoir délibéré, le conseil approuve les décisions modificatives ci-dessus :

Participants au vote : 11	Pouvoirs : 3	Abstention : 0	Pour : 11	Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le maire, Armand AGOSTINELLI

MAIRIE de LÉSIGNAC DURAND 16 (Charente)

Cette délibération est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers (15, rue Blossac - CS 80541 - 86020 Poitiers) par voie postale ou par voie dématérialisée via "télérecours citoyen" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.